



Commune de FRONTENAUD

PLAN LOCAL D'URBANISME



PLAN DE ZONAGE - Modification du PLU n°1
PROJET DE ZONAGE APRES MODIFICATION
Zoom sur le centre-bourg
Echelle 1/3000e

PLU approuvé le :
Modification n°1 du PLU approuvé le :



Division du territoire par zones

zones du PLU

Prescriptions réglementaires

- Aire d'arrêt de courte durée destinée aux gens du voyage
- Emplacements réservés - ER
- Espace Boisé Classé - EBC
- Espace soumis à un risque inondation (atlas des zones inondables de Bourgogne)
- Périmètres de réciprocité liés aux bâtiments agricoles hébergeant du bétail
- Zone d'Aménagement Concerté - ZAC (Milleure II)
- Zone de bruit liée aux infrastructures de transports terrestres
- Boisquets/Boisements à préserver au titre de l'article L151-23 du CU
- Mares à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Ripisylves à préserver au titre de l'article L151-23 du CU
- Zones humides identifiées par le SCoT à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Bâtiments agricoles

Mares identifiées par le SCoT à préserver au titre de l'article L151-23 du CU

Linéaires de haies à maintenir au titre de l'article L151-23 du CU

Liste des emplacements réservés				
Numéro de l'emplacement	Destination / localisation	parcelles concernées	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Accès zone AU1 – Nord du bourg, secteur Rerafay (largeur 10 m)	49p	Commune	10,0 m de large 905 m²
2	Réservation accès long terme et terres agricoles – Nord du bourg, secteur Rerafay (largeur 10 m)	133p	Commune	10,0 m de large 475 m²
3	Passage réseaux (raccordement de la zone AU1a) – Ouest du bourg	47p	Commune	510 m²
4	Réalisation d'une future station d'assainissement – Sud du bourg, secteur Moulin de Venay	68	Commune	10 745 m²
5	Extension du cimetière – Centre du bourg	107 108	Commune	1580 m²
6	Acquisition des dispositifs d'assainissement du lotissement du Lavoir et création de logements locatifs supplémentaires – Sud-Est du bourg, secteur du lotissement du lavoir	147 148 149	Commune	1940 m²

